

le travail

Edition spéciale pour
les travailleurs de
Reynolds au Cap de
la Madeleine
Avril 1980



**En lock-out depuis
le 3 mars '80**



**INDEXATION
DE
NOS
SALAIRES**

**PARITE
AVEC
BAIE
COMEAU**

**SECURITE-
SANTE
AU
TRAVAIL**

**CEDULES
DE
TRAVAIL
DECENTES**

**NOS REVENDICATIONS,
ON Y TIENT ELLES SONT
JUSTES ET
RAISONNABLES**

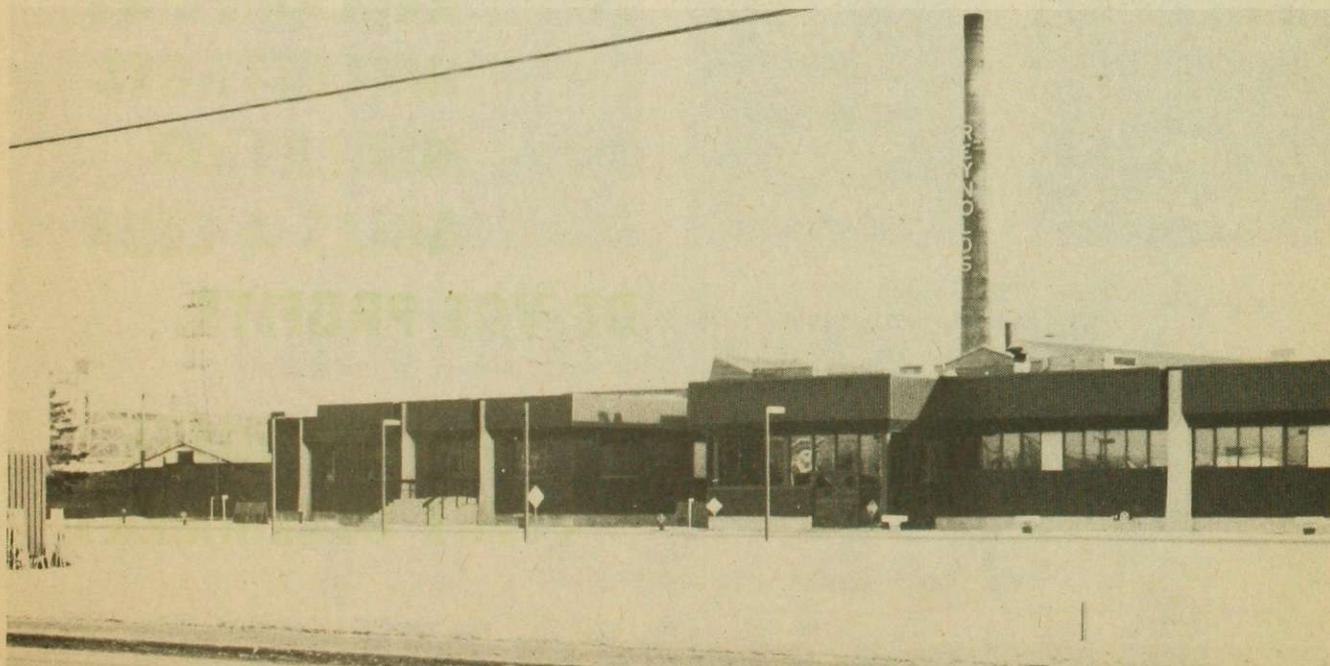
La Reynolds, une "binnerie" de \$2 milliards

- C'est une multinationale dont le siège social est à Richmond, Virginia, Etats-Unis.
- Son actif dépasse les 2 billions de \$ U.S., c'est-à-dire 2 millions de millions de \$ U.S.
- Deuxième plus grand producteur d'aluminium aux Etats-Unis.
- Troisième plus grand producteur d'aluminium au monde.
- Etablie dans 22 pays...
 - Y compris Haïti où il paraît que la Bauxite est pas chère (contrat de 99 ans avec Duvalier).
 - Y compris Panama (paradis fiscal) d'où Reynolds International dirige les opérations d'outre frontières.

La Reynolds du Canada, c'est d'abord la Société Canadienne des Métaux Reynolds

- C'est-à-dire l'usine de Baie Comeau.
 - Elle possède 40% d'un pouvoir hydro-électrique, soit la Manicouagan Power Company qui a échappé comme par miracle à la nationalisation de l'électricité au Québec, sous le régime libéral de Jean Lesage des années 60.
- Fait à signaler, Jean Lesage fait partie du conseil d'administration de la Société Canadienne de Métaux Reynolds Ltée.
- Le président et chef exécutif est M. D.P. Reynolds et le vice-président est M. J.L. Reynolds.
 - En 1972, les **ventes nettes** étaient de 64.1 millions de \$.
 - En 1977, les **ventes nettes** étaient de 165.9 millions de \$, augmentation de 158.8% en 5 ans.
 - En 1972, les **profits d'opération** étaient de 7.9 millions de \$.
 - En 1972, les **revenus nets** étaient de 1.6 millions de \$.
 - En 1977, les **revenus nets** étaient de 14.5 millions de \$, augmentation de 806.3% en 5 ans!

L'actif en 1978: 151.0 millions de \$.



La Reynolds du Canada, c'est aussi la Société d'Aluminium Reynolds

Cette société possède:

- 1) Une division industrielle, soit l'usine du Cap de la Madeleine.

L'usine du Cap de la Madeleine, avec ses 600,000 pieds carrés est la plus grande usine de transformation de l'aluminium au Canada.

Nous pouvons être fiers!

- 2) Une division de matériaux de construction.

- Usine de Weston, Ontario alimentée par l'usine du Cap de la Madeleine. Des entrepôts à Toronto, Montréal et Calgary.

- 3) Une division de cartonnage.

- Usine située à Montréal.

La Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Ltée possède également la Reynolds Aluminium Containers Ltd (Toronto - Montréal) et Reycon Research Ltd.

Dirigée par: M. J.L. Reynolds, président du conseil de direction, M. Arthur Simard, vice-président du conseil de direction, M. André Piché, président de la compagnie.

Au total, en avril 78, elle comptait 1496 employés.

L'actif en 1978 était de \$102.8 millions.

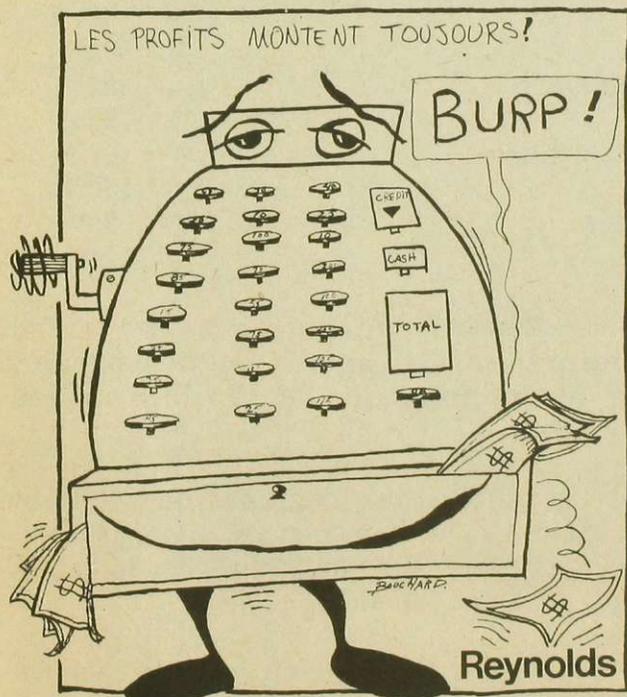
	Ventes nettes	Profits d'opération	Revenus nets
1973	\$55.7	\$ 6.7	\$3.2
1978	\$141	\$10.2	\$5.2

Les affaires vont bien quoi! En 1973, les actionnaires se versaient des dividendes de \$1.25 l'action. En 1978, les actionnaires se versaient des dividendes de \$5.00 l'action. Augmentation de 300% en 5 ans!

BELLE INDEXATION!

Trudeau avec sa loi anti-inflation demandait à tous les "canayens" de se serrer la ceinture! Faut croire qu'à Panama, ils n'ont pas compris le message...

FAUT PAS DESESPERER...ils vont sûrement saisir le bien fondé de nos revendications, concernant l'indexation des salaires.



**ON NE RECLAME PAS
DES POURCENTAGES
D'AUGMENTATION
SEMBLABLES A CEUX
DE VOS PROFITS.**

**ON VEUT JUSTE
VIVRE DECEMMENT**



La Reynolds n'est pas la seule à profiter de la crise

Ce qui arrive à la Reynolds (augmentation des profits) et aux travailleurs de la Reynolds (baisse du pouvoir d'achat) n'est pas un cas isolé.

En effet alors que l'on parle de "crise économique" alors que les gouvernements demandent aux travailleurs de se "serrer la ceinture", alors que les éditorialistes accusent les syndicats d'avoir "trop de pouvoir", les compagnies en douce, augmentent leurs prix, augmentent leurs ventes et augmentent leurs profits. Ces profits sont redistribués aux actionnaires par une augmentation de leurs dividendes.

De 1977 à 1978, Statistiques Canada indiquent que les sociétés industrielles canadiennes ont augmenté en moyenne leurs bénéfices nets de **38.9%**.

Voici quelques exemples pour cette période de crise économique (77-78):

Augmentation des profits nets

Abitibi Paper	105%
Bethehem Copper	392%
Celanese	559%
Consolidated Bathurst	167%
Domtar	136%
Noranda Mines	88%
Power Corp.	172%

Quant aux entreprises financières, elles se portent aussi relativement bien. Les profits des 9 banques à charte canadienne ont grimpé de 33% en 1978 par rapport à 1977.

Par contre les travailleurs qui n'ont pas une véritable clause d'indexation voient leur pouvoir d'achat **diminué**. Les travailleurs de la Reynolds du Cap de la Madeleine n'ont pas échappé à ce phénomène.

Y a pas de miracle là-dedans: quand les prix augmentent plus vite que ton salaire, tu t'appauvriss de jour en jour.

Evolution des écarts de salaire au cours des 7 dernières années

Baie Comeau 1972-1979		Cap de la Madeleine 1972-1979	
Journalier, concierge		Journalier, concierge	
aide masculin		aide masculin	
1-1-72: \$3.05		30-9-72: \$3.05	
1-1-80: \$9.11		29-9-79: \$5.80	
Electricien		Electricien	
1-1-72: \$3.91		30-9-72: \$3.77	
1-1-80: \$10.84		29-9-79: \$7.37	

Ainsi donc, alors que le salaire du journalier de Reynolds Baie Comeau augmentait de \$6.06 pendant ces sept ans, celui du Cap de la Madeleine augmentait de \$2.75 pendant cette même période, soit un écart de \$3.31! Pour l'électricien de Baie Comeau, son salaire augmentait de \$6.93 alors que celui du Cap de la Madeleine augmentait de \$3.60 soit \$3.33 de moins.

Mais lorsqu'on consulte les 7 derniers rapports financiers de la Reynolds, les surprises sont de taille.

	1971	1978	Pourcentage d'augmentation
Revenus nets de la cie	\$ 1,044,627	\$ 5,218,000	401%
Profits d'opération	\$ 3,306,728	\$ 10,233,000	209%
Ventes nettes	\$38,821,000	\$141,016,000	263%

Evolution des salaires au cours des 4 dernières années

	Reynolds Baie Comeau			Reynolds Cap de la Madeleine		
	1-1-76	1-1-80	Augmentation	28-9-75	29-9-79	Augmentation
salaire minimum	\$5.91	\$ 9.11	54.1%	\$4.52	\$5.80	28.4%
Electricien	\$7.62	\$10.84	42.3%	\$5.85	\$7.37	26.1%

En 1975, l'indice des prix à la consommation était de 141.5 et à la même période en 1979, soit le 9 septembre, cet indice était rendu à 194.5 soit une augmentation de l'inflation pendant cette période de 37.5%.

Notre première constatation, c'est que le pouvoir d'achat des travailleurs de Baie Comeau, grâce à leur clause d'indexation, a augmenté de 5% à 17% en quatre ans.

Notre autre constatation, c'est que le pouvoir d'achat des travailleurs de la Reynolds au Cap de la Madeleine a diminué de 10% pendant ces quatre ans.

Les travailleurs de Baie Comeau se sont donc enrichis alors que ceux du Cap de la Madeleine se sont appauvris de 10%.

Des revendications pour améliorer nos conditions de travail

L'ancienneté c'est un droit

Actuellement, l'entraînement dans les cas de promotions se fait sans égard à l'ancienneté.

Nous exigeons que l'ancienneté soit le premier critère dans les cas de promotions avec un droit strict à l'entraînement.

Avec la convention actuelle, les mécanismes font que ce n'est pas le moins ancien qui est mis à pied lors de baisse de production.

Nous devons corriger cette injustice.

Nous demandons également que tous les postes soient affichés.

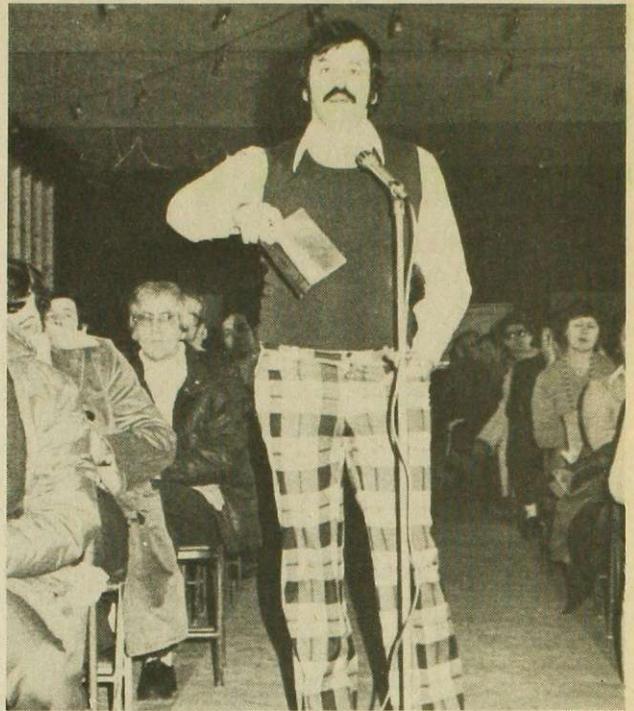
La santé-sécurité au travail c'est une affaire syndicale!

En 1979, il y a eu 162 accidents avec perte de temps (2,108 jours perdus), comparativement à 110 accidents en 1978 (1196 jours), soit une augmentation de 71% en un an!

Au dire même de la direction de la compagnie, il s'agit d'une hausse considérable, un sommet jamais atteint.

Nous exigeons:

- 1) L'élimination des dangers à la source;
- 2) Pour le travailleur ou le syndicat en son nom, **le droit d'arrêter de travailler** dans des conditions que le travailleur ou le syndicat juge dangereuses pour sa sécurité et sa santé et ce, **sans pénalité**;
- 3) Le droit pour le syndicat **d'enquêter partout en tout temps** sur tout sujet relatif à la santé et à la sécurité au travail en utilisant les appareils de mesure nécessaire indépendamment des patrons;
- 4) **La pleine sécurité d'emploi et de salaire** en cas d'accident ou de maladie du travail;
- 5) Le médecin au choix du travailleur et le paiement de la compensation sur la base de son diagnostic.



Des revendications pour améliorer les droits de notre syndicat

Des droits syndicaux, c'est prioritaire!

Un syndicat, c'est un droit et que ce syndicat puisse défendre adéquatement ses membres, c'est également un droit.

Exigeons le droit à la libre information syndicale.

Exigeons la liberté pour le délégué de se déplacer pour enquête sur griefs et santé-sécurité au travail.

Exigeons des libérations pour activités syndicales, selon les besoins du syndicat.

Griefs et arbitrage.

Si le syndicat ne respecte pas les délais, il perd ses droits... nous exigeons que les mêmes règles s'appliquent pour l'employeur.

Des revendications pour améliorer nos conditions de vie

Cédules de travail normale pour une vie normale

Actuellement, certains travailleurs avec la cédule existante sont amenés à travailler 6 semaines consécutives sans bénéficier de 2 journées consécutives de congé.

Nous exigeons pour la production une semaine de travail de cinq (5) jours répartis du lundi au vendredi.

Pour l'entretien, nous exigeons la cédule 6/3.

Temps supplémentaire libre et volontaire

Actuellement, le temps supplémentaire est obligatoire en tout temps!

Des vacances améliorées

Actuellement, ce n'est qu'après 13 ans de travail que l'employé bénéficie de 4 semaines de vacances!

Quinze (15) congés chômés et payés par année

Les droits parentaux: une nécessité!

Un congé de **maternité** de vingt (20) semaines sans perte de rémunération.

Un congé de **paternité** de cinq (5) jours.

Un congé d'adoption de douze (12) semaines.

Un congé sans solde de deux (2) ans.

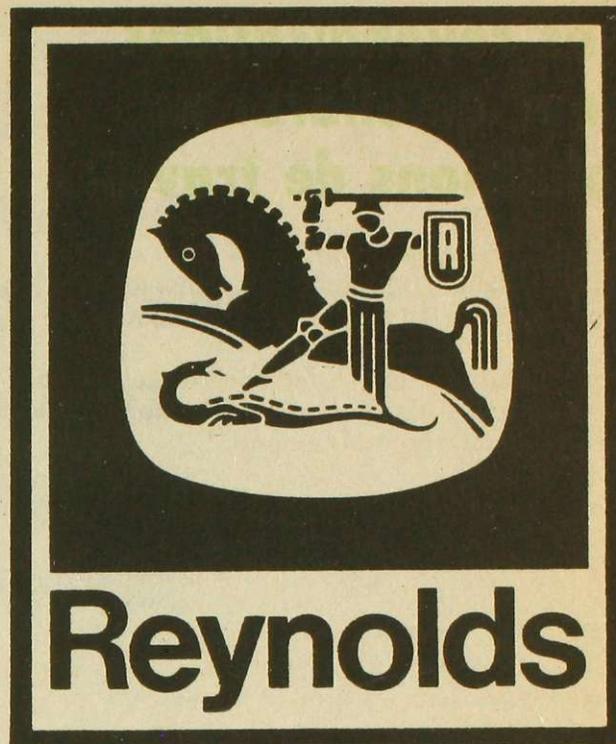
Pour une retraite dans la dignité.

Actuellement, le régime accorde une fabuleuse rente de \$34.61, par semaine, après trente (30) ans de service assidu!

Les salaires: la parité avec Baie Comeau

En 1972, les travailleurs de la Reynolds du Cap de la Madeleine avaient la parité avec leurs confrères de Baie Comeau.

Actuellement, l'**écart** entre les deux groupes pour un **journalier** est de \$3.305 l'heure!



Contrairement à ce que pensent la plupart des travailleurs, l'emblème de la Reynolds ne représente pas "La Reynolds écrasant ses travailleurs", mais reproduit plutôt un chef d'oeuvre de Raphael "St-Georges et le Dragon".

Cet écart, pour un électricien est de \$3.465 l'heure!

L'indexation: une nécessité!

Uniquement, au cours des quatre (4) dernières années, les travailleurs ont vu leur maigre pouvoir d'achat baissé de plus de 10%.

L'inflation est là pour rester et les économistes s'entendent pour dire qu'elle va dépasser les 12% au cours des prochaines années.

C'est un droit strict de préserver notre pouvoir d'achat pour une véritable clause d'indexation!

Éliminons les discriminations!

L'écart entre le salaire des hommes et celui des femmes à la Reynolds dépasse un (1) dollar l'heure pour des emplois comparables!

La compagnie devra s'expliquer!

**On
ne travaille pas
pour s'appauvrir,
on travaille
pour
mieux vivre**

**C'est
pour ça
qu'il nous faut
une
BONNE
CONVENTION**

Produit par le service d'information de la CSN en collaboration avec le service de recherche, le Conseil Central et les travailleurs de la Reynolds du Cap de la Madeleine.